



Langesse, le 22 novembre 2018

Le Maire
Nadège CORCELLE

A

Mesdames & Messieurs Les Conseillers

Mesdames & Messieurs Les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente de Langesse, le :

JEUDI 6 DECEMBRE PROCHAIN A 19 H 00

A cette dernière, de nombreux points particulièrement importants seront abordés :

ORDRE DU JOUR :

- Instauration du principe de la redevance réglementée pour les chantiers provisoires sur des ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz
- Autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses de 2019 avant le vote du budget
- Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Loiret
- Demande d'acquisition d'une concession dans le cimetière communal
- Demandes de soutien au Conseil Départemental pour la création de bouche incendie, la rénovation de la toiture du local communal de stockage et acquisition d'un abri de bus
- Questions diverses

Je vous rappelle l'importance de votre présence aux séances de notre Conseil Municipal.

Veuillez croire, Mesdames & Messieurs Les Conseillers, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Nadège CORCELLE



PJ : POUVOIR EN CAS D'INDISPONIBILITE